

## Conditions générales de vente

Conclues avec un professionnel

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées "CGV" ou "Conditions") sont conclues entre :

La société Emma Salaun Diététique, entrepreneur individuel, par Emma Salaun, ayant son siège social sis 7 rue de gouedic 22000 Saint brieuc, inscrit au registre du commerce et des sociétés de Saint brieuc sous le numéro 931790182 - emma.salaun.diététique@gmail.com

Ci-après dénommée Emma Salaun Diététique en tant que nom commercial.

D'une part,

Et tout client du site internet : <https://www.emmasalaundietetique.fr/>

D'autre part.

Chacun des termes suivants doit s'entendre au sens donné par la définition qui suit :

- "Le Client" : toute personne physique ou moral visitant t effectuant un achat sur le Site <https://www.emmasalaundietetique.fr/>
- "La Page" : [https://www.instagram.com/diet\\_sans\\_prise\\_de\\_tete/](https://www.instagram.com/diet_sans_prise_de_tete/)

### **Article 1er - Objet**

Les présentes Conditions visent à définir les modalités de vente des service présentés sur la Page et le Site entre Emma Salaun Diététique et le Cilent.

Elles explicitent toutes les étapes du parcours de vente, et assurent la bonne exécution du service entre les parties contractantes.

Emma Salaun Diététique propose à la vente une offre de :

- Consultations individuelles : Chaque consultation est personnalisée et adaptée aux besoins spécifiques du patient. Elles incluent une évaluation des habitudes alimentaires, des objectifs de santé, et un suivi régulier pour ajuster les recommandations au fil du temps.
- Éducation nutritionnelle : Fournir des informations éducatives pour aider les patients à mieux comprendre les principes de la nutrition et comment appliquer ces connaissances dans leur vie quotidienne.
- Plans alimentaires personnalisés : Élaboration de plans alimentaires adaptés à chaque individu, tenant compte de ses préférences, de son mode de vie, et de ses besoins nutritionnels particuliers.

- Suivi et support continu : Proposer un suivi régulier pour évaluer les progrès, ajuster les plans alimentaires et répondre à toutes questions ou préoccupations des patients.
- Atelier et formation en entreprise

## **Article 2 - Acceptation des CGV**

Préalablement à la réalisation de la prestation, le Client reconnaît avoir pris connaissance, compris et accepté les présentes CGV, ce qu'il confirme en signant le contrat de prestation de services mentionnant en annexe les CGV.

Le Client s'engage à respecter les CGV tout au long de l'exécution du contrat de services.

## **Article 3 - Déroulé de la prestation**

La réalisation d'une prestation par Emma Salaun Diététique se déroule en plusieurs étapes.

Si le Client est une personne moral :

Le Client prend contact avec Emma Salaun Diététique via le Site internet ou par mail.

Emma Salaun Diététique envoie au Client un questionnaire et un lien pour une prise de rendez-vous. Le Client répond au questionnaire et prend rendez-vous pour un appel découverte. L'appel découverte a lieu le jour fixé. Le Prestataire envoie au Client une proposition commerciale.

Après validation de la proposition commerciale, le Prestataire envoie un devis au Client dans les plus brefs délais. Le Client accepte le devis en ligne. Le Prestataire envoie au Client un Contrat et les Conditions Générales de Vente dans les plus brefs délais. Le Client signe le Contrat.

Le Prestataire envoie une facture dans les plus brefs délais après validation du devis, à payer dans un délai de 15 jours, ainsi qu'un contrat prenant fin le dernier jour du mois (si contrat à durée déterminée).

Si le client est une personne physique :

Le Client prend rendez-vous avec Emma Salaun Diététique via le Site internet ou par mail. Le Prestataire envoie un mail de confirmation au client.

## **Article 4 - Prix**

Les prix proposés comprennent les rabais et ristournes que Emma Salaun Diététique serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le Client de certaines prestations.

Emma Salaun Diététique peut modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les prix en vigueur au moment de la validation de la signature du devis avec le Client.

### **Article 5 - Paiement**

La facture est envoyée sous 7 jours après le règlement. Le Client (personne morale) s'engage à régler la prestation dans un délai de 15 jours, par virement bancaire. Le Client (personne physique) s'engage à régler la prestation au moment de sa réservation via le site internet ou le jour de la prestation (uniquement si elle a lieu en présentiel) par espèce ou chèque.

En l'absence de règlement dans les délais, Emma Salaun Diététique se réserve le droit d'annuler ou de retarder l'exécution de la prestation.

### **Article 6 - Retard de paiement**

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de Commerce, des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal seront exigées sur le montant TTC dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Dans le cas où les sommes dues sont réglées après la date de règlement figurant sur la facture, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, sera due.

### **Article 7 - Clause résolutoire**

Si dans les 30 jours qui suivent la mise en œuvre de l'article 6 "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de Emma Salaun Diététique.

### **Article 8 - Délai de réalisation et durée**

La durée et le délai de réalisation sont convenus d'un commun accord entre Emma Salaun diététique et le Client lors de la signature du contrat.

Les contrats conclus à durée déterminée ne sont pas résiliables, sauf commun accord.

### **Article 9 - Obligations réciproques**

Emma Salaun Diététique s'engage à exécuter sa mission dans le strict respect des termes des présentes CGV, du Contrat de prestation et du devis signés avant le début de la mission. Il s'engage également à faire preuve de diligence et de professionnalisme dans l'exécution de sa mission.

Emma Salaun est soumis à une obligation de confidentialité. Il s'engage à ne pas divulguer les informations confiées par le Client. Cette obligation de confidentialité concerne l'ensemble des informations reçues : documents, données sur l'entreprise Cliente.

Emma Salaun Diététique peut formuler toute demande d'information nécessaire à la bonne exécution de la prestation. Le Client s'engage à répondre dans un délai raisonnable.

Il doit spontanément communiquer toutes les informations relatives à ses besoins et les exigences à respecter.

#### **Article 10 - Force majeure**

Ni le Client ni Emma Salaun Diététique ne peuvent être tenues responsables de l'inexécution ou des retards dans l'exécution d'une de leurs obligations prévues au présent Contrat si cette inexécution est due à la force majeure.

La force majeure se définit comme un événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux personnes concernées.

La Partie constatant un cas de force majeure doit en informer l'autre Partie dans les meilleurs délais.

#### **Article 11 - Loi applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige portant sur l'exécution de la Prestation, les Parties s'engagent à privilégier la voie amiable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Saint Brieuc.